

PREPARATOIRE A TECHNICIEN SUPERIEUR : PTS

L'objectif de cette classe est de donner la possibilité à des élèves dont les résultats ne permettent pas une admission directe en section de Techniciens Supérieurs, d'effectuer une année scolaire complémentaire pour aborder cette section avec de meilleurs atouts.

Cette classe propre à notre établissement, **ne relève pas de la procédure Admission Post Bac** et les bulletins de pré-inscription peuvent être téléchargés directement sur notre site (onglet inscription), ou demandés à notre secrétariat.

POUR QUEL PUBLIC ?

Cette classe s'adresse à :

- des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre en section de TS.
- des élèves issus des voies générales (avec ou sans Bac) ou technologiques dont le dossier a été jugé insuffisant pour une admission en STS
- des élèves qui souhaiteraient changer de filière

Pour les élèves issus d'une formation professionnelle, l'enseignement dispensé correspond à l'acquisition de valeurs fondamentales nécessaires pour aborder le cycle STS. En s'appuyant sur les connaissances acquises en lycée professionnel, l'élève sera amené à développer l'esprit de rigueur, à savoir rechercher les informations, les sélectionner, savoir prendre des notes, savoir rédiger, savoir s'exprimer et apprendre la méthodologie.

L'ensemble de cet apprentissage commun à tous les enseignements de culture générale et d'enseignement technologique devra permettre à l'élève de le rendre autonome et persévérant tout en l'amenant à être plus mature. L'ensemble des dispositifs mis en place par les différents enseignants se fera sous forme de modules ou actions et permettra au jeune d'acquérir tout au long de l'année une progression en termes de savoir-être et connaissances, ce qui l'aidera à poursuivre en section de STS.

L'évaluation se fera sous forme de contrôle continu avec les critères suivants : « acquis », « en voie d'acquisition », « non acquis »).

Pour les élèves issus de l'enseignement général ou technologique, cette année de PTS leur permettra de revoir les matières d'enseignement général fondamentales, mais surtout d'appréhender certaines matières techniques directement liées au domaine du BTP afin de choisir le BTS le mieux adapté.

➤ *Pour être admis en section de BTS Géomètre topographe, le niveau en Mathématiques doit être considéré par le professeur comme satisfaisant voire très satisfaisant.*

LA FORMATION

La formation de PTS se déroule sur une année, de septembre à fin mai.

POLE SCIENTIFIQUE	Maths, Sciences physiques, Mécanique des structures	11 heures
POLE LITTERAIRE	Culture générale, anglais	7 heures
POLE TECHNOLOGIQUE	Projets de construction, estimation et quantification d'un ouvrage, approche de la topographie, informatique appliquée	11 heures
EPS		2 heures
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE		2 heures

POURSUITE D'ETUDES

Au cours du 2^{ème} trimestre, les élèves émettent des vœux pour une poursuite d'études vers l'un des BTS préparés dans l'établissement

BTS Bâtiment, BTS Travaux Publics, BTS Géomètre Topographe (voie scolaire et par apprentissage)

BTS Etudes et Economie de la Construction (uniquement par la voie scolaire)

Le système APB (Administration Post Bac) fera une proposition unique que vous serez libre d'accepter avant de procéder à l'inscription administrative.